



## adoption par mon père des enfants de sa femme

Par **julybb2002**, le **21/01/2011** à **17:49**

Bonjour,

je viens de recevoir ainsi que mon frère, un courrier d'un avocat, conseil de mon père, m'annonçant l'intention de celui-ci de procéder à l'adoption simple des enfants de sa femme et que ceux-ci désirent porter son nom.

Il est précisé que le tribunal risque de prendre contact avec moi pour avoir mon avis. il est dit que suite à cette adoption, il n'y aura aucune conséquence patrimoniale et que je ne serais pas lésé.

quand est-il réellement ? ses enfants auront-ils les mêmes droits que nous ? puis-je m'opposer à cette adoption ?

que faire pour me protéger et protéger mon frère ?

en cas de décès de mon père, comment cela se passera-t-il juridiquement et pour la succession ?

merci des conseils que vous pourrez m'apporter

Par **Claralea**, le **21/01/2011** à **19:47**

**[citation]L'adoption simple crée un nouveau lien de parenté entre l'adoptant et l'adopté mais ne supprime pas les liens de parenté existant entre l'adopté et sa famille biologique. Dans l'adoption simple, l'adopté a deux familles. [s][fluo]L'adopté simple (et ses enfants et petits enfants) a vocation à hériter dans les deux familles.[/s][/fluo] L'adopté va ajouter à son nom le nom de l'adoptant. Si le juge est d'accord, l'adopté pourra même porter le seul nom de l'adoptant si celui-ci le souhaite. On peut demander une adoption simple quel que soit l'âge de l'adopté. S'il a plus de treize ans, le consentement du futur adopté est nécessaire. Le futur adopté ne peut pas se rétracter après avoir donné son accord. S'il est mineur (même émancipé) il faut en plus l'accord de ses parents. S'il est majeur l'accord de ses parents est inutile. Les personnes majeures sont toutes adoptables par adoption simple, de même que tous les mineurs remplissant les conditions pour une adoption plénière. [/citation]**

Donc attention, vous devrez partager votre héritage avec eux

Si vous avez été tenu informé par l'avocat de votre père, j'imagine que vous n'avez plus aucun rapport avec lui